

Règlement du concours

10 ans de la revue *Essais*

Article 1 - Organismes

Ce concours est organisé par le comité éditorial de la revue *Essais*, Revue interdisciplinaire d'Humanités de l'Université Bordeaux Montaigne.

Article 2 - Participants

Sont invités à participer tou.te.s les étudiant.e.s (doctorant.e.s inclus) inscrit.e.s à l'Université Bordeaux Montaigne sur les années 2022/2023 ou 2023/2024, ainsi que le personnel de l'université et les enseignant.e.s.

Article 3 - Présentation

A l'occasion des 10 ans de la revue *Essais*, le comité éditorial de la revue souhaite valoriser l'ancrage de la revue au sein de l'université ainsi que donner à un ou plusieurs de ses membres l'opportunité d'être publiés dans un numéro de la revue.

Article 4 - Thème et format

Essais étant une revue scientifique, les textes attendus seront écrits sous la forme de l'essai : une réflexion personnelle et subjective, qui n'hésite pas à recourir aux moyens de l'écriture littéraire pour défendre un point de vue.

Deux thèmes ont été choisis par le comité : « **se battre** » et « **la fête** ». Le ou la participant.e pourra soit choisir un des thèmes, soit allier les deux. Chaque participant.e ne pourra soumettre qu'une seule œuvre. Elle doit avoir été rédigée pour ce concours, et comporter un titre.

Le texte sera long de 5 pages maximum, interligne 1.15 et police Calibri 12.

Article 5 - Modalités d'envoi

Le candidat ou la candidate enverra un mail à concours.revue.essais@gmail.com, avec :

- Le texte joint au mail en format .doc, .docx, .odt ou .txt.
- Le nom et prénom de l'auteur.e
- Sa filière (ex : littérature, histoire, ...)
- Son année (ex : L2, M1, ...)
- Un numéro de portable
- Une adresse-mail **fonctionnelle** (*ceci concerne en particulier les étudiant.e.s en fin d'études qui auront envoyé un mail avec leur adresse institutionnelle*)

Les propositions devront être envoyées avant le 2 octobre à midi.

Article 6 - Jury et récompense

Les textes seront lus et évalués par le comité. Le comité se réserve la possibilité de récompenser jusqu'à trois textes, en désignant un lauréat par catégorie de participants (enseignant.e.s / étudiant.e.s / personnels).

Le ou la gagnant.e sera annoncé.e au cours de la Journée anniversaire des 10 ans de la revue, organisée le 27 octobre à l'Université de Bordeaux (lieu précis à confirmer). L'annonce aura lieu l'après-midi. En cas d'absence, la réponse sera communiquée par message.

Le ou les textes lauréats seront publiés dans la rubrique "Varia" d'un futur numéro de la revue *Essais*, en format papier ainsi qu'en version numérique sur Open Editions.

Article 7 - Cession des droits

La revue *Essais* a un but non lucratif. Les numéros ne sont pas vendus, mais distribués gratuitement. Il ne pourra donc être question de contrepartie financière si le numéro venait à être publié, et chaque participant.e autorise le comité éditorial de *Essais* à publier son texte gratuitement dans le cadre de la revue.